



**S.A.R.L. PRIMEVERE  
CHATEAU PARGADE  
33760 SOULIGNAC**

**Siret : 38515029700013 Ape : 011G  
Tel : 05 56 72 38 80 fax : 05 56 72 36 91**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUR DEUX PAGES

**Le montant intégral du prix est à régler lors de la réservation.**

La location d'une cabane vaut acceptation pleine et entière des conditions générales de ventes ci-dessous énoncées :

Les interdictions :

Monter à plus de personnes qu'il est indiqué pour chaque cabane, Le nombre de personnes étant précisé sur le bon de commande.

Monter en état d'ébriété

Monter en tenant ou en ayant sur le dos vos bagages. Une poulie est à votre disposition dans chaque cabane.

Les cabanes sont interdites à toute personne : cardiaques, somnambules, ayant le vertige.  
Les femmes enceintes jusqu'à 05 mois de grossesse ont accès aux cabanes.

Nous acceptons les enfants à partir de 06 ans. L'enfant doit être capable de monter à l'échelle de manière autonome. Il est interdit de le porter pendant l'ascension. Il ne doit pas jouer sur l'échelle et ne doit pas être laissé sur la terrasse sans la surveillance d'un adulte.

De laisser les enfants jouer avec allumettes ou briquets.

De fumer dans les cabanes.

De grimper sur les branches de l'arbre.

## Les obligations :

Arriver et partir aux horaires indiqués.

Laisser la cabane aussi propre que vous l'avez trouvée en arrivant

Eteindre lampes et bougies à votre coucher, éteindre lampes, bougies et chauffage à votre départ. Tout autre moyen d'allumage ou de chauffage autre que ceux mis à disposition sont interdits.

Etre en possession d'un téléphone portable pour pouvoir joindre les secours en cas d'urgence. La liste des numéros de téléphone est dans chaque cabane.

## Le règlement :

Les consignes de sécurité sont affichées dans chaque cabane.

Un extincteur est à votre disposition dans chaque cabane.

Les tarifs indiqués sur le site sont TTC et non négociables.

Toute annulation du séjour de la part des clients donnera lieu à un remboursement partiel de la prestation :

50% du montant de la location cabanes et de la location quad

La réservation des repas ne donnera lieu à aucun remboursement

Toute annulation de la part de S.A.R.L PRIMEVERE donnera lieu à la réservation d'une nouvelle date avec les mêmes conditions que celles demandées dans l'année qui suivra l'annulation.

S.A.R.L PRIMEVERE se réserve le droit de facturer toute dégradation ou vol qui aurait lieu dans les cabanes.